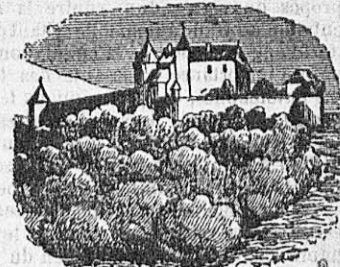




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11^h 50 (d. j. f. 14^h 30) 15^h 20^h 07. BULLE, dép. 6^h 15^h 50 (10^h 13) 13^h 17^h 50

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
 » 6 mois » 3.—
 Etranger 1 an » 10.—
 » 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

L'ordonnance sur les denrées alimentaires

La nouvelle ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, qui entre en vigueur le 15 avril 1926, contient tout d'abord des dispositions générales qui sont sensiblement plus étendues que celles contenues dans l'ordonnance de 1914. Les nouvelles prescriptions se rapportent aux denrées alimentaires et aux objets usuels et appareils employés pour la fabrication, la production, les préparations, le transport et la vente de ces denrées. Un deuxième chapitre contient des dispositions se rapportant aux denrées alimentaires et à leur composition. En tout premier lieu vient le lait, ainsi défini : on entend par lait (lait entier) sans aucune modification de sa composition, et tel qu'il est obtenu par la traite, régulière, ininterrompue et complète de vaches convenablement nourries ; cette définition s'applique aussi bien au lait destiné à être consommé comme tel qu'à celui qui doit servir à la préparation d'autres produits. Le lait doit être recueilli, traité, délégué, transporté et mis en vente avec tous les soins et toute la propreté possibles. Quiconque veut se livrer à la vente du lait doit en demander l'autorisation à l'autorité sanitaire locale. L'autorité sanitaire peut soumettre à un contrôle officiel les animaux dont le lait est mis dans le commerce, la façon dont ces animaux sont soignés et leur lait recueilli.

Un autre chapitre concerne le fromage. On entend par fromage le produit que l'on retire du lait de vaches, de la crème ou du lait écrémé, soumis à l'action de la présure et auquel on donne, par un traitement ultérieur approprié, les caractères du produit fabriqué habituellement dans le pays. Le fromage doit être désigné, suivant sa teneur en matière grasse, comme fromage gras, fromage trois quarts gras, etc. Le colportage du fromage est interdit ; cependant les cantons peuvent l'autoriser exceptionnellement si les circonstances locales le réclament. Le beurre est la graisse retirée exclusivement du lait de vache, sans adjonction d'autres graisses. On doit désigner sous le nom de margarine tous les mélanges de graisses comestibles qui se rapprochent par leur couleur et leur consistance du beurre frais, mais dont la graisse ne provient pas du lait. Dans un chapitre viande et préparation de viande sont contenues des dispositions au sujet des pâtes de viande, des extraits de viande et des bouillons concentrés. Un peu plus loin on trouve des prescriptions au sujet des céréales et légumineuses, ainsi que des farines pain et autres articles de boulangerie. Un chapitre particulier est consacré aux œufs et conserves d'œufs, ainsi que pour les fruits et légumes, le miel, le café, le chocolat, etc. D'importantes dispositions concernent le vin et les spiritueux. On entend par la fermentation alcoolique du jus de raisins frais (moût de vin), sans autre addition que celle des substances autorisées pour le traitement usuel en cave. L'ordonnance contient encore les dispositions au sujet de la coloration des denrées alimentaires, du matériel servant à l'emballage de ces denrées, et sur le pétrole et la benzine. Pour les marchandises qui se trouvent déjà dans le commerce au moment de l'entrée en vigueur de l'ordonnance, les prescriptions actuelles resteront applicables pen-

dant douze mois et pendant deux ans pour les confitures et les gelées.

L'école active.

Ses applications chez nous.

(Suite)

Toutes les branches de l'enseignement primaire peuvent être traitées par la méthode « active ». L'adaptation des procédés est une affaire de tact pédagogique, de préparation personnelle du maître. Comme toujours, plus l'élève y mettra du « sien », plus la branche en question aura de chance d'être assimilée, de faire partie du « moi » de l'enfant. Expliquons-nous.

Histoire. — Cette branche se prête mieux que toute autre peut-être au développement des forces morales. Elle est la synthèse de la vie de l'homme sur la terre et un livre constamment ouvert où sont contenus tous les exemples, toutes les leçons qui peuvent guider l'enfant dans la pratique de la vie. Fénelon l'avait merveilleusement deviné lorsqu'il écrivit à l'usage de son royal élève l'immortel « Télémaque ». Il importe, à notre humble avis, non d'obliger l'enfant à retenir le détail des dates et des événements, mais de fixer dans le cerveau fugitif de ces « apprentis » la relativité des faits, les uns à l'égard des autres et d'en faire tirer les enseignements qu'ils comportent. Exemple à l'appui, degré moyen :

Les guerres de Bourgogne.

1. Exposé des causes (Louis XI, Charles le Téméraire, le duc Sigismond). Faire coller dans le cahier d'histoire le portrait de ces personnages. Analyser les sentiments qui se dégagent de leurs traits distinctifs. Rôle joué par chacun d'eux. Citons en passant l'aide appréciable que peut apporter dans ce domaine le « cinéma » (Miracle des Loups).

2. Dessiner la carte des régions où se sont déroulés ces événements. Situer le Jura d'abord, les principales villes de la Bourgogne, les cités conquises par les Suisses en 1474-75. Dessiner les remparts des places fortes, les plans de bataille ; marquer la position des armées.

3. Exposer l'un après l'autre les faits dignes d'être retenus, les commenter. Intercaler si possible entre les résumés annotés dans les cahiers des vues du pays de Vaud, de Grandson, de Morat, de la Lorraine ; des représentations photographiques de canons de l'époque, d'armes diverses. (C'est là que la visite des lieux, des musées, peut rendre d'inappréciables services.)

Remarque. — La mémorisation des récits, facilitée par le concours de plusieurs sens, est ainsi assurée, sans fatiguer inutilement les méninges fragiles de l'enfant et l'image des événements demeurera incontestablement plus sûre et plus fidèle, ainsi présentée, qu'en faisant appel à l'unique « mémoire » déjà surchargée par l'abondance des matières disparates qu'imposent à nos jeunes « universitaires » les programmes actuels.

4. Leçons à lire. — a) au point de vue civique.

La diplomatie de la ruse n'est pas belle. Pourtant elle existe et il faut en tenir compte et s'en méfier ; (Louis XI, sans coup férir, tira le plus grand profit des guerres de Bourgogne) l'ambition, jamais assouvie, mène à la ruine. (Charles le Téméraire eût pu vivre heureux dans ses Etats, s'il n'avait été hanté par des rêves de grandeur). La santé physique et la santé morale sont la force d'un peuple. (Les Suisses n'étaient pas des névrosés et ils savaient se mettre à genoux).

b) au point de vue individuel. L'acquisition subite des richesses n'est habituellement pas un fait heureux. (Les Suisses, habitués à la vie frugale et simple de leurs montagnes, se chicanent pour le partage du butin. Les jeunes gens délaiss-

sent les ateliers et les champs pour s'adonner au métier plus dangereux mais plus facile des armes).

La force ne doit pas primer le droit, même en temps de guerre. (Les Suisses se montrèrent cruels et injustes à Estavayer.)

Remarque. — Ces conclusions doivent être consignées dans le cahier sous une rubrique qui sera toujours la même, par exemple : « leçon ».

Le cahier d'histoire sera ainsi comme une encyclopédie qui résume à la fois la vie des peuples qui nous précédèrent, le tableau des « choses » qui furent avant nous et l'expression d'un avenir plus parfait que nous devons préparer en tenant compte des expériences faites par nos ancêtres.

(A suivre.) SUDAN et PAULI, instit.

Les bandits de Romont.

Les journaux ont parlé longuement sur l'exploit des deux bandits Pittet et Pisparys qui ont opéré, jeudi matin, dans les bureaux de la Banque Populaire de la Glâne, à Romont. Disons d'abord que le prétendu Pisparys s'appelle en réalité Georges Ganéa, sujet roumain.

Au cours de leur voyage de reconnaissance, les deux filous avaient visité un peu tous les établissements financiers qui se trouvaient sur leur passage. C'est ainsi qu'à Romont ils avaient encore visité les locaux des agences de la Banque de l'Etat et du Comptoir d'Escompte de Genève, à Bulle, outre ceux de la Banque Populaire Suisse, ceux de la Banque Populaire de la Gruyère et du Crédit Gruyérien et ainsi de suite à Fribourg.

Les deux malandrins étaient munis, à Romont, d'une affiche portant ces mots : « La banque est fermée jusqu'à midi ». Après avoir bâillonné ou tué la caissière, ils auraient affiché ce placard pour se donner le temps de prendre le large. Et rien ne dit qu'en cas de réussite, ils n'auraient pas tenté ailleurs un coup analogue.

Il faut ajouter que, si l'affaire de Romont n'a pas pris une tournure plus tragique, c'est parce qu'une personne habitant avec Mlle Forney a pénétré dans le bureau de celle-ci au moment où peut-être sa vie était en danger.

Ganéa avait très vraisemblablement l'intention d'assommer Mlle Forney avec la matraque qu'il avait dans sa poche, pendant que Pittet faisait le guet. Ce dernier, trouvant sans doute que l'affaire traînait, pénétra à son tour dans le bureau. Mais, presque en même temps, une amie de Mlle Forney, Mlle Henseler, institutrice, entra dans la pièce, appelée par Mlle Forney inquiète des allures de ses clients.

L'enquête sur le coup de main contre la Banque populaire de la Glâne a permis d'établir que Pittet et Ganéa sont également les auteurs d'un cambriolage et de plusieurs tentatives de vol commises à Mézières. Le dimanche 28 février, les deux bandits ont essayé d'abord de faire sauter la porte du bureau postal de Mézières. Pittet et Ganéa se rendirent ensuite chez M. Jules Gachet, où, ne pouvant pénétrer par la porte, qui résista à leurs tentatives de crochetage, ils ont enfoncé une fenêtre d'une chambre un peu retirée. Ils firent irruption dans l'appartement et firent main basse sur un portefeuille contenant une centaine de fr., un portemonnaie avec une vingtaine de fr. et une montre de dame. La montre a été retrouvée dans la poche de Ganéa. Ils se rendirent ensuite chez M. Eberhardt, mais, surpris par le chien, ils prirent la fuite. Ils ont été formellement reconnus par les per-

sonnes qui les ont vus à Mézières.

Lors du vol de Mézières, les deux bandits étaient en possession de bicyclettes qui, sans doute, avaient été volées et qu'ils ont revendues.

Espérons qu'ils seront bien gardés et qu'on les empêchera pour longtemps de nuire.

NOUVELLES SUISSES

Parti radical-démocratique. — Le Secrétariat central du parti radical-démocratique communique que, lors de la réunion de jeudi, les comptes de la caisse centrale pour 1925 ont été approuvés ainsi que le budget pour 1926. Le grand comité central se réunira à Berne le 21 avril et fixera la date du Congrès annuel. Parmi les objets à l'ordre du jour, on relève la désignation du Vorort, l'élection du Comité directeur pour 1926-1929, l'attitude à prendre à l'égard de l'article constitutionnel relatif à l'approvisionnement du pays en blé, la loi fédérale sur les automobiles, la révision éventuelle des statuts du parti.

Un ami de la Suisse et de la paix. — Sir Henry Lunn, chef de la célèbre maison anglaise de voyages et propriétaire de plusieurs hôtels à Mürren et dans l'Engadine, a, annonce la *Nouvelle Gazette de Zurich*, légué toute sa fortune et ses revenus à une fondation créée par lui pour le développement des efforts tendant à l'unification des églises et de la paix internationale.

L'exportation du fromage. — D'après une information d'un journal des milieux intéressés, on constate que l'exportation du fromage à destination de l'Allemagne, qui depuis le commencement d'octobre s'était considérablement ralentie, a repris une animation réjouissante. Ce fait serait dû d'une part à la réduction du prix des fromages pour l'exportation et d'autre part à l'amélioration de la situation financière et du crédit en Allemagne. L'exportation du fromage à destination des pays d'outre-mer se développe aussi régulièrement.

Association des Suisses revenus de Russie. — Dimanche, à Berne, a eu lieu l'assemblée ordinaire de l'Association des Suisses revenus de Russie, sous la présidence de M. Mörkkofer, président central. Les secours distribués s'élèvent à la somme de fr. 54,309. Cette action ne fut possible que grâce aux dons des organisations et des particuliers. Mais la situation financière est critique et il a fallu envisager d'autres mesures, en particulier l'organisation d'une collecte nationale, placée sous les auspices de M. Motta, conseiller fédéral. Le colonel commandant de corps Wildholz est président du comité d'organisation. Cette collecte avance lentement et se heurte à de grandes difficultés.

Le comité a élaboré une requête au Conseil fédéral, demandant le versement d'avances sur les demandes d'indemnités formulées par les Suisses revenus de Russie à l'endroit du gouvernement des soviets. Une longue discussion s'engage à ce sujet. Elle est close par le vote d'une résolution, exprimant la confiance de l'assemblée dans les autorités fédérales.

Le comité a été réélu et le budget pour 1926 approuvé.

Pour la loi sur les automobiles. — La direction du parti radical-démocratique suisse a pris la décision unanime suivante

à propos du référendum contre la réglementation du trafic automobile: Etant donné la forte augmentation de la circulation routière et l'importance croissante des transports automobiles, des prescriptions fédérales uniformes sont très nécessaires. Le projet a été adopté par la presque unanimité de l'Assemblée fédérale. En raison de l'opposition qui se manifeste dans le peuple, l'œuvre de conciliation si difficilement réalisée serait gravement menacée si le référendum aboutissait. La direction du parti radical-démocratique suisse fait remarquer que les conséquences d'un rejet ne donneraient satisfaction ni au public, ni aux automobilistes. Il recommande, par conséquent, à ses membres et à ses amis, de ne pas signer le référendum en circulation.

Le régime de l'alcool. — Une assemblée des cidreries et distilleries commerciales de la Suisse allemande s'est occupée vendredi du projet fédéral de révision de la législation sur l'alcool et a décidé d'adresser à la commission du Conseil national un contre-projet tenant compte davantage des intérêts des entreprises intéressées.

VALAIS. — Une mort suspecte à Monthey. — Un nommé Rocca, ouvrier à la fabrique de produits chimiques, occupé à des travaux de terrassement, a été trouvé mort au fond d'une fouille qu'il creusait dans une cave. La fouille étant peu profonde, il est étrange que Rocca se soit tué en y tombant et cette mort paraît suspecte. On parle d'un drame de jalousie et les suppositions vont leur train.

Une enquête est ouverte et la justice a fait procéder samedi à l'autopsie du cadavre.

ST.-GALL. — Une désespérée. — A Rapperswil, une jeune fille d'origine allemande, employée dans une auberge de l'endroit, s'est donnée la mort en absorbant de l'acide muriatique. On ignore les mobiles de cet acte de désespoir.

ZURICH. — Une fillette écrasée. — Jeudi, vers 17 heures, un camion automobile a écrasé et tué net, à la rue du Lac, à Kilehberg, une fillette de trois ans, la petite Rosa-Marie Gugorli qui jouait sur la chaussée et qui, voulant éviter le lourd véhicule, tomba et fut projetée sous les roues.

BERNE. — Un flobert dans les mains d'un enfant. — Un élève de l'école primaire, le jeune Bill, jouait, en compagnie de ses camarades, dans le logement paternel, avec un petit flobert chargé. A un moment donné, il dirigea l'arme contre lui; un coup partit et la charge pénétra dans le côté gauche de la poitrine de l'enfant et ressortit par le dos. Le garçonnet a été transporté à l'hôpital de l'Ille. Son état est désespéré.

FRIBOURG

Banque Populaire Suisse. — Dimanche, a eu lieu à Fribourg, l'assemblée générale des sociétaires de la Banque populaire suisse. Cent dix-neuf délégués y ont pris part. Les nominations statutaires n'ont pas apporté de changement dans les conseils.

On a discuté de la reprise des affaires de la succursale de Fribourg du Comptoir d'Escompte de Genève. L'assemblée a approuvé la convention qui a été passée à ce sujet entre les deux banques. Cette convention n'impose aucun engagement à la Banque populaire suisse vis-à-vis des employés du Comptoir. La Banque populaire fera néanmoins son possible pour reprendre quelques employés. Elle a insisté auprès de la Direction du Comptoir pour qu'elle se

FEUILLETON DE "LA GRUYÈRE"

Le Secret de l'Espagnol

PAR HENRI GERMAIN 20

— Mon père, commença le jeune officier, lorsqu'il parut bien certain de n'être point entendu par sa mère, je voudrais pouvoir causer avec toi, d'une façon tout à fait confidentielle.

— Volontiers, mon cher garçon; viens dans ma chambre, je suis prêt à t'écouter.

— Non, pas ici. Ma mère pourrait nous entendre, et je désirerais qu'elle ignorât, jusqu'à nouvel ordre, la confidence que je vais te faire.

— C'est donc bien grave? s'étonna l'ancien gardien de phare.

— Oui, très grave. Cela peut influencer mon existence tout entière.

— Eh bien, dans ce cas, mon gars, allons nous promener un peu dans la campagne. Au milieu des champs, personne ne surprendra tes secrets.

— Ça te va-t-il?

— Allons, répliqua seulement l'officier. Aussitôt Pierre Leguen s'en fut prévenir sa femme qu'il partait avec son fils, puis tous deux sortirent de la propriété, se dirigeant vers l'intérieur des terres.

Comme ils passaient devant la somp-

montrât généreuse à l'égard de son personnel et qu'elle lui procurât une situation équivalente.

Les débiteurs du Comptoir deviendront débiteurs de la Banque populaire suisse.

La transmission des affaires du Comptoir à la Banque populaire suisse a lieu immédiatement.

Comptoir d'Escompte. — Le Comptoir d'Escompte de Genève a décidé de fermer sa succursale de Fribourg à partir du mois de mai.

Le personnel de cet établissement a reçu son congé pour le 31 mai.

Marché-concours de bétail gras. — Le Département de l'Agriculture nous communique:

Il est rappelé aux intéressés que les inscriptions pour le Marché-concours de bétail gras sont reçues au bureau du Département de l'Agriculture, jusqu'au lundi 22 mars au plus tard.

Pêche miraculeuse. — Un pêcheur de Portalban a fait, la semaine dernière, une pêche miraculeuse; d'un coup de grand filet il a eu la chance de retirer plus de deux mille kilos de brèmes. Il fallut quatre grandes barques de pêcheurs pour ramener le tout au bord, trois chars à pont et une caisse à gravier pour le transporter du port au village. Bonne aubaine pour le pêcheur, les riverains et les habitants des villages environnants qui purent s'offrir du poisson à 40 centimes le kilo.

Las de vivre. — Un Vaudois A. R., originaire des environs de Payerne, las de vivre, a tenté de se donner la mort dans un hôtel de Fribourg. Il avait, à cet effet, loué une chambre jeudi, et comme il n'était pas encore levé à 14 heures, vendredi, on s'inquiéta. On força la porte et on le trouva râlant sur son lit. Il y avait, dans la chambre, un récipient contenant des charbons ardents. Il voulait donc s'asphyxier par l'acide carbonique. Les premiers soins donnés le ramenèrent à la vie. Il est actuellement en traitement à l'Hôpital cantonal.

Les accidents de la route. — Samedi soir, aux Daillettes, près Fribourg, un motocycliste a renversé deux piétons et a été projeté lui-même contre un arbre. Cet accident n'a pas eu de suites graves pour personne. Le motocycliste, un mécanicien de Romont, du nom de Steckler, est en traitement à l'hôpital cantonal; mais son cas est bénin; il n'y a pas de fracture.

Incendie. — Samedi soir, à 9 heures, une grande lueur illuminant sinistrement le ciel au nord de Fribourg annonçait un incendie. C'était la grange et l'étable de la ferme de Wittenbach, dans la commune de Guin, près de la Sarine, qui brûlaient. La maison de ferme, située à quelques pas de là, est restée indemne. Le bétail a été mis en sûreté, sauf un veau. La quantité de fourrage détruite est considérable.

Le bâtiment incendié était taxé 25.000 fr. L'incendie aurait été la suite d'une imprudence.

tueuse villa du comte de Lagartijo, le riche espagnol en sortait, monté dans son automobile.

Il jeta un coup d'œil sombre et dédaigneux sur Yves qui le saluait, puis détournant la tête, il lança sa voiture à grande vitesse, au risque d'écraser les deux promeneurs.

— Drôle de particulier! maugréa Pierre Leguen indigné, il en a des façons?...

— Oui, on dirait que cet homme nous hait sans nous connaître, appuya l'officier.

Mais, bast! nous avons d'autres préoccupations plus importantes que la personne de cet olibrius.

— Sans doute. Pourtant, mon garçon, faut tout de même penser à notre peau.

Si l'on n'y prenait point garde, ce bonhomme de pain d'épice nous écrabouillerait comme des mouches.

Mais je retiens son numéro; et, au besoin, je lui parlerai, comme il le mérite.

L'incident clos sur ces dernières paroles quelque peu menaçantes, Yves Leguen reprit la parole:

— Tout d'abord, commença-t-il, je voudrais te demander, mon père, si, lorsque tu me racontas jadis par suite de quels tragiques événements j'avais été recueilli par toi et ma chère maman, tu m'avais bien fait connaître tous les détails me concernant?

— Certainement, mon garçon, je n'ai rien omis.

Je me serais fait d'ailleurs un véritable

GRUYÈRE

Nécrologie. — Hier matin, lundi, avait lieu à Bulle l'ensevelissement de M. Gustave Wehner-Jordan, ancien maître serrurier en notre ville. Agé de 70 ans, le défunt était bien connu dans notre ville, où il fut de longues années un artisan réputé. Il avait même acquis une jolie aisance par son travail. Des entreprises malheureuses engoutinèrent le fruit de ses peines. Malgré cela, armé encore de son courage et de son génie, M. Wehner put terminer son existence honorablement dans la voie du travail. C'était un homme qui méritait l'estime général.

Hier matin est décédée à Bulle Madame Madeleine Gamba, veuve de M. Baptiste Gamba, ancien entrepreneur paveur en notre ville.

La défunte, dont la vie ne fut que travail, était âgée de 76 ans.

Nous présentons aux familles affligées par ces deuils nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Pour les missions. — Le *Fribourgeois* nous dit que les Bullois ont eu dimanche un geste d'une générosité exemplaire et qui leur fait le plus grand honneur. Mgr. Gummy, évêque des îles Seychelles, dans sa collecte pour les missions d'Afrique, a recueilli la somme de 1483 fr. Ce chiffre est significatif et prouve que la religion n'est pas encore en danger chez nous malgré tout ce que peuvent chanter en temps d'élections chez nous les politiciennes de tout acabit.

Militaire. — Une école d'artillerie lourde aux obusiers de la Suisse allemande sera cantonnée à Bulle dans la première quinzaine d'avril. Des exercices de tir auront lieu dans la contrée.

La fièvre aphteuse. — Un cas de fièvre aphteuse vient de se déclarer dans les étables de M. Paul Ecoffey, à Villars-sous-Mont. Un taureau et plusieurs vaches et génisses sont atteints. Une vingtaine de pièces de bétail ont été de ce chef chargées sur un camion pour être abattues.

Ce bétail aurait été contaminé par suite de contact avec du bétail qui avait été atteint de la fièvre aphteuse l'année dernière.

Un nouveau cas de fièvre aphteuse a été constaté samedi chez M. Eugène Menoud, domaine des Possessions, dans la commune de Grangettes (Glâne). L'étable contenait 12 bêtes bovines et 13 porcs. Tout le bétail a été abattu.

M. Menoud, dont le bétail n'avait pas eu la maladie, a introduit dans son étable, le 24 février dernier, 2 vaches ayant eu la fièvre aphteuse durant l'été 1925. Il est à observer que ces deux animaux ont été amenés à Grangettes sans le dépôt réglementaire des certificats de santé.

Concours de ferme. — Il est porté à la connaissance des agriculteurs qu'un concours de fermes est organisé cette année pour le district de la Gruyère.

Les personnes qui désirent y participer peuvent se renseigner auprès du gérant du Syndicat Agricole de la Gruyère.

scrupule de conscience de te laisser ignorer quoi que ce soit.

Au surplus, tu te souviens que ta mère a toujours conservé la petite chemise dont tu étais vêtu, lors de cette nuit terrible.

Elle suffirait à te prouver la sincérité de mes dires, puisque les seules indications possibles te concernant sont brodées dessus.

— Oh! je te crois, père.

Je connais trop bien la droiture de ton caractère pour douter un seul instant de l'exactitude de ton récit.

Ainsi, je devrais me nommer Antonio, et peut-être appartenir à une noble famille étrangère, s'il faut accorder une signification quelconque à la couronne de vicomte qui ornait mon linga d'enfant?

— Oui, mon fils, ce fut autrefois ma conviction première.

Et je puis t'affirmer que je fis, alors, tout le possible pour arriver à découvrir ta véritable identité.

Mais hélas! les recherches entreprises à cette époque demeurèrent inutiles, je te l'ai dit bien des fois.

— Et le navire sur lequel tu m'avais trouvé se nommait bien le « Toréador »?

— On le prétendit du moins.

Car ce nom ne devait pas être celui sous lequel le vaisseau était patenté, puisqu'on ne le retrouva sur aucun rôle d'armateur.

Mais pourquoi me fais-tu toutes ces questions aujourd'hui? s'étonna Pierre Leguen, ne comprenant pas où voulait en venir le jeune officier.

Le délai d'inscription ainsi que les conditions du concours seront publiés ultérieurement. (Communiqué)

Elections communales à Broc. — Dans les résultats donnés dans notre numéro de vendredi dernier, nous avons indiqué dans le tableau des suffrages nominatifs (Liste libérale-radical) que M. Jules Barras, avait obtenu 218 voix; c'est 208 qu'il faut lire. M. Jules Barras est donc le 6^{me} élu de la liste précitée.

Récital musical et littéraire.

Il était une fois trois fées qui toutes avaient reçu du ciel un don précieux. La première chantait comme un rossignol, la deuxième jouait du luth à la perfection et la troisième récitait les plus beaux vers. Toutes trois étaient également gracieuses, aimables et charmantes. O bienfaisantes fées qu'un public enthousiaste couvrit dimanche soir de fleurs fraîches et parfumées, permettez à votre humble serviteur d'en semer à son tour quelques-unes sous vos pas.

Un philosophe a dit: C'est un grand art que de rendre les hommes heureux pendant deux heures. Créer une atmosphère de recueillement, de silence passionné où seule dans une « sombre nuit » parle la voix intérieure, faire chanter et pleurer l'âme du public, l'enthousiasmer pour la beauté, voilà un de ces miracles que seuls de vrais artistes peuvent réaliser. Et cela, malgré la rupture de l'enchantement provoquée dans un récital par le passage trop brusque d'un chef-d'œuvre à une œuvre inégale. Cette réserve faite, que de perles dans le programme musical et poétique. *L'heure exquise*, de Raynald Hahn, et *Le Colibri*, de Chausson, deux mélodies d'une incroyable fraîcheur de sons que la cantatrice a modulées d'une voix délicieusement souple et fine, dans des pianissimi d'une rare perfection. *L'air de Manon*, où chaque note porte la signature du créateur de tant d'œuvres séduisantes et de mélodies à jamais gravées dans le cœur des hommes. Délicieuse Manon, Mlle Margot est une merveilleuse *Rosine* dans la cavatine que l'on ne saurait oublier quand on l'a entendue vocaliser par elle. Mais nous la lui redemanderons en italien. *Triste est le Steppe* est un air au coloris chatoyant et oriental. La cantatrice y fit passer tour à tour le charme poétique de l'âme russe, bizarre et exquise, spleenétique et déconcertante. *L'invitation au voyage* et la *Vie antérieure*, de Duparc, sur des paroles de Baudelaire, sont des œuvres si élevées et difficiles que seules des artistes richement douées peuvent s'y attaquer.

Mlle Margot y a déployé à son aise toutes les faces de son talent: sonorité du timbre ampleur de la voix, modulation parfaite et surtout une profonde et riche sensibilité musicale. L'accompagnement de ces morceaux a une vie propre, une vie intense: il enveloppe le poème de ses traits étincelants et d'arpèges sonores. Madame Luthy, dont le jeu parfait est toujours une leçon de bon goût et de mesure, de discrétion compréhensive et intelligente dans l'accompagnement, a rendu cette musique avec une technique éblouissante et une extrême perfection.

Le chant d'Orphée nous émut comme il émuovait nos ancêtres, car nul chant ne contient comme celui du divin aède la magie de l'amour douloureuse et de l'éternelle joie. Il semble impossible d'en dépasser jamais la tristesse et la beauté. Comme j'aimerais vous entretenir à loisir du talent de Madame Vonderweid. « Les chefs-d'œuvre sont des vases ciselés où chaque génération verse son esprit » Madame Vonderweid a prêté à l'exquis poème

— Je vais te le dire, mon cher père. En réalité, je fus toujours tourmenté du désir de connaître ma véritable origine. A présent, plus que jamais, sous la pression de certaines idées nouvelles, dont je vais t'entretenir dans un instant, je suis avide de percer le mystère de ma naissance et de mes antécédents.

— Est-ce que mon nom ne te suffit plus? lança Pierre Leguen, d'un ton mécontent et affligé.

Ne le trouves-tu point assez honorable? As-tu besoin d'un titre quelconque?

— Oh! non, non, mon cher père.

Ne vois, je t'en prie, aucun désir vain d'orgueil, aucune intention injurieuse dans mes questions.

Je suis toujours fier, heureux aussi de porter le nom respecté, et si justement estimé, que toi et ma chère mère vous avez bien voulu me donner.

Sans vous, sans votre généreuse adoption, je serais demeuré comme une sorte de paria, d'enfant trouvé, sans famille, sans état-civil, sans existence sociale enfin.

Sans vous, sans les sacrifices que vous dictât la noblesse de vos âmes, sans vos affections prévoyantes serais-je devenu ce que je suis aujourd'hui?

Va, mon cher père, ma gratitude et ma reconnaissance sont infinies, comme mon affection pour vous est immuable.

(A suivre.)

de Musset to de son art, vers. Quel a et quelle ra pas un mot qui ne porte Nous devons nos félicitat sincères po nous a procu mantes fées, réalisé ce v pour l'une cœur, puisse

Les fêtes C'est au n criptible et tanière que Genève, les mémorant l de *Combou* nève d'une p bourg et Be

La force d qu'on senta « tout Genève descendants libérateurs bliables à H Genève, la k de couleurs, de la reconn

Fribourg Savoy, prés Perrier, We lers d'Etat, A Morard, Cai tionaux ains

M. Moriau de Genève, cales, une fo cates à nos tants de Ber reux. Un co les rues de le Corps de nève, la pu

dernier notr eut lieu à pleins d'env souvenirs y de notre go en termes c que nourrit geoisie le p réunit peu a raire où d'e prononcées, et profonde la famille h

AU C...
dès
grandios
Dor...
avec la
Mar...

A...
Tissus
Grand c
Gabari
Nouve
Velour
Crêpe
Satin t
Cotonn
Beau
Les co
A ti ho

Gra...
Graines et
d'arriver au
CHA...
Grand'ru
Nous recov
Belles po
On porte à

ne les con-
mullérieu-
munié)

à Broc-
ns notre nu-
s avons in-
rages nomi-
que M. Jules
x ; c'est 208
est donc le

ttéraire.
qui toutes
précieux. La
rossignol, la
perfection et
beaux vers.
gracieuses,
bienfaisantes
couvert di-
parfumées,
rivateur d'en
sous vos pas.
un grand art
eux pendant
osphère de
onné où seule
la voix inté-
er l'âme du
la beauté,
euls de vrais
la, malgré la
voquée dans
rusque d'un
égale. Cette
dans la pro-
L'heure eae
Colibri, de e
incroyable
atrice a mo-
ent souple et
rare perfec-
e note porte
d'œuvres
mais gravées
licieuse Ma-
veilleuse Ro-
ne saurait
ocaliser par
anderons en
air au co-
cantatrice
me poétique
ise, spleené-
ion au voyage
sur des pa-
œuvres: si
des artistes
y attaquer.
aise toutes
té du timbre
on pafait et
nsibilité mu-
es morceaux
se: il enve-
tincelants et
athy, dont le
egon de bon
ion compré-
l'accompa-
que avec une
ne extrême

de Musset toute la grâce et la perfection de son art, qui est grand, de bien dira des vers. Quel agréable débit, quelle richesse et quelle rareté dans l'intonation. Il n'y a pas un mot de valeur qui échappe, pas un qui ne porte et quelle merveilleuse diction. Nous devons à cette remarquable artiste nos félicitations et remerciements les plus sincères pour l'immense plaisir qu'elle nous a procuré. A toutes trois, à nos charmantes fées, je dirai pour finir qu'elles ont réalisé ce vœu que Beethoven exprimait pour l'une de ses symphonies. « Venue du cœur, puisse cette musique y retourner. » R.

Les fêtes de Genève, Fribourg à l'honneur.

C'est au milieu d'un enthousiasme indescriptible et par une radieuse journée printanière que se sont déroulées, dimanche, à Genève, les grandioses manifestations commémorant le 400^{ème} anniversaire du *Traité de Combourg* passé en 1526 entre Genève d'une part et les républiques de Fribourg et Berne d'autre part.

La force du souvenir est demeurée telle qu'on sentait les couches profondes du « tout Genève » tressaillir au contact des descendants de ceux qui furent, jadis, les libérateurs de l'opulente cité. Minutes inoubliables ! Heures d'ivresse ! Au milieu de Genève, la belle, toute parée de soleil et de couleurs, passait le souffle ardent et ému de la reconnaissance.

Fribourg avait délégué à ces fêtes, M. Savoy, président du Conseil d'Etat, MM. Perrier, Weck, Vonderweid, Buchs, conseillers d'Etat, Aebi, syndic de Fribourg, Grand, Morard, Cailler, Boschung, conseillers nationaux ainsi qu'un corps de « grenadiers ».

M. Moriaud, président du Conseil d'Etat de Genève, les autorités cantonales et locales, une foule dense et délirante réservèrent à nos mandataires et aux représentants de Berne un accueil des plus chaleureux. Un cortège superbe parcourut ensuite les rues de la cité, conduit entre autres par le Corps de Musique de *Landwehr* de Genève, la puissante *Harmonie* qui fut l'an dernier notre hôte. La réception officielle eut lieu à l'Hôtel de Ville. Des discours pleins d'envol patriotique et de religieux souvenirs y furent échangés. Le président de notre gouvernement, M. Savoy, exprima en termes choisis et délicats les sentiments que nourrit à l'égard de notre combourgeoisie le peuple de Fribourg. Un banquet réunit peu après les invités au Cercle littéraire où d'excellentes paroles encore furent prononcées, témoignant de l'affection réelle et profonde qui unit les divers membres de la famille helvétique.

Pendant ce temps, le « Cercle fribourgeois de Genève », miniature du pays de Fribourg qui fleurit là-bas et que préside avec la plus exquise distinction notre compatriote, M. le docteur Fragnière, offrait à ses invités de la « mère-patrie » un banquet fort bien mené dans ses locaux de l'hôtel du Jura. Y prenaient part M. Nef, conservateur du Musée gruyérien. Nous regrettons, pour notre part, qu'il n'ait été accompagné par une délégation de nos « costumes gruyériens » qui eussent rappelé discrètement le concours que nos pères apportèrent, jadis, à la libération de Genève. Une atmosphère de parfaite intimité régna durant cette agape. Chacun était heureux de se « sentir les coudes » : Fribourgeois de Genève enchantés de recevoir la visite, dans d'aussi favorables circonstances, de leurs compatriotes ; citoyens de Fribourg, fiers de fraterniser avec la colonie fribourgeoise qui prospère dans l'enceinte amie et hospitalière de la « reine du Léman ».

Dans l'après-midi, une fête scolaire merveilleusement réussie associa aux sentiments vibrants de reconnaissance et de confraternité qui mettaient à l'unisson tous les cœurs de la jeunesse étudiante de Genève.

Tous ceux qui ont pris part, soit à titre officiel, soit à titre privé, aux journées mémorables qui viennent d'ajouter un « atout » de plus dans la balance de la bonne harmonie fédérale garderont de cette manifestation un impérissable souvenir !

Fribourg et Berne peuvent s'enorgueillir d'avoir conquis à la Suisse le joyau qu'est Genève, car, plus que jamais, la Genève internationale et cosmopolite est bien suisse avant tout, suisse de cœur et de volonté !

Chronique sportive.

Bulle I champion du groupe III, série C.
C'est par un temps superbe que s'est disputé dimanche, à Cully, le match mettant aux prises *Vignoble II* et *Bulle I*. Ce match s'est terminé d'une façon inattendue : 0 à 0. Somme toute, cela est satisfaisant et nous n'en demandons pas plus de nos footballeurs, puisque ce résultat les classe définitivement *champion* de groupe.

La partie ne fut certes pas des plus intéressantes et nos équipiers ne réussirent jamais, malgré toute leur bonne volonté, à trouver une combinaison heureuse. La cause en est avant tout au terrain trop restreint et bosselé du club vaudois, qui empêchait nos joueurs de pratiquer un jeu de passe efficace. Par ce fait, notre ligne d'avants se trouva déconcertée et le jeu se borna uni-

quement à la défense. Le vétéran Michel et son partenaire Torche eurent fort à faire, mais ils se montrèrent à la hauteur de leur tâche. Notons, en passant, que l'arbitrage ne fut non plus pas bien bon et que l'arbitre laissa échapper deux « penalty » contre *Vignoble* que les nôtres auraient sans doute transformés.

Nos footballeurs se sont brillamment comportés cette saison et ont réussi, par un travail constant et acharné, à mettre le pied sur le premier échelon pour l'ascension en série B. Nous les en félicitons chaleureusement et leur souhaitons bonne chance pour le match de quart de finale qu'ils devront jouer prochainement avec le champion du groupe IV et qui leur permettra, en cas de résultat favorable, d'atteindre l'idéal qu'ils poursuivent depuis 1911, c'est-à-dire l'ascension en série B suisse.

Nous reparlerons en temps opportun de cette importante rencontre et donnerons aux amis du « Foot », désireux d'accompagner nos équipiers, tous les renseignements nécessaires.

A L'ÉTRANGER

Une catastrophe à Costa-Rica. Un train de plaisir déraile

Boston, 15 mars.
D'après une information de San-José de Costa-Rica, un train de plaisir a déraillé. Trois voitures sont tombées dans une rivière. Il y a eu en tout 248 tués et 93 blessés.

Un fonds de secours a été organisé pour venir en aide aux familles des victimes. Le président de la République de Costa-Rica s'est fait inscrire sur la liste des souscripteurs. Un deuil de trois jours a été proclamé.

LES CHANGES

du 16 mars.
PARIS : 18.66 1/4 - 18.73 3/4 ; LONDRES 25.25 1/4 - 25.25 1/4 ; BERLIN : 123.65 - 123.70 ; MILAN : 20.77 1/2 - 20.82 1/2 ; BELGIQUE : 21.80 - 22.- ; VIENNE : 73.10 - 73.30.

Madame Veuve WAGNER et famille remercient sincèrement la Société de Secours mutuels, la Société de secours au Décès et toutes les nombreuses personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

A cause de la bonne qualité
je recommande le plus vivement possible votre excellent café Virgo et votre chicorée de figues à tous mes amis et connaissances.

VIRGO

NAGO Prix en mag. : Virgo 1.40 Sykos café de figues 0.50 ULTEN

Les enfants de feu Baptiste GAMBA et les familles parentes et alliées ont l'immonse douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame V^{ve} Madeleine GAMBA
née CORBOUD

leur chère mère, grand-mère, belle-mère, sœur et parente, décédée le 15 mars 1926, à l'âge de 76 ans, après une longue et pénible maladie, munie de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, mercredi 17 mars, à 10 heures du matin.
R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les enfants de feu Jules BAUDÈRE, sincèrement touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant la maladie et à l'occasion du décès de leur chère sœur HELENE, tiennent à exprimer ici leur reconnaissance émue à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

A vendre

Un bon chien de garde de 5 mois.
S'adres. à Antonin MAGNE, Maison Thoraluz, chemin des Crêts, Bulle.

On demande un jeune homme

fort et robuste, ayant déjà travaillé dans une laiterie.
S'adresser à la Laiterie de GUMEFENS.

AU CLOSEAU
dès vendredi
Une grandiose production
Dorothy Vernon
avec la célèbre vedette
Mary Pikford

On achèterait
poussette anglaise
d'occasion.
S'adr. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7173 B.
ON DEMANDE
pour le 15 avril un
ouvrier
boulangier-pâtissier
propre et actif, sachant travailler seul.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 526 B.

ON DEMANDE
pour la France (Doubs)
un jeune homme
libéré du service militaire, pour traire et soigner le bétail, et 2 garçons pour conduire le bétail au pâturage et aider entre temps aux petits travaux.
S'adresser à l'Agence agricole **A. & G. Barras, Bulle**.
Vente juridique.
L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **jeudi 18 mars 1926, dès 10 h. du matin, devant le château de Bulle :**
une automobile
marque « La Buire ». Bulle, le 15 mars 1926.
A VENDRE
une poussette anglaise
on bon état.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 7174 B.

CINÉMA LUX
Jackie Coogan
le petit prodige bien connu dans
L'ENFANT des FLANDRES
et
FACE AUX FAUVES
grandes chasses africaines du célèbre **Johnson**

MUTUELLE CHEVALINE SUISSE LAUSANNE
LA SEULE SOCIÉTÉ SUISSE d'assurance chevaline concessionnée par le Conseil Fédéral.
Fondée en 1901 sous les auspices de la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Assurances individuelles Assurances collectives
Agent général pour le Canton de Fribourg :
M. Gust. CLERC, à Riaz.

L'acquisition d'un VÊTEMENT dans une Maison Spéciale comme la nôtre est un sûr garant d'être bien habillé aux meilleures conditions.
COSTUMES d'usage pour Messieurs
29.- 39.- 49.- 54.- 59.- 64.- 70.- 80.- 90.-
COSTUMES de marque pour Messieurs
95.- 105.- 115.- 125.- 135.- 145.-
MANTEAUX mi-saison
44.- 49.- 59.- 64.- 70.- 80.- 95.-
AUX VILLES SUISSES VEVEY
TRACHSEL Frères.

ATTENTION !
Pour manque de place, il sera vendu cette semaine un wagon de meubles neufs et d'occasion, à très bas prix, tels que Crédences, 150 fr. ; tables rondes, fr. 55.- et fr. 35.- ; tables carrées, fr. 15.- ; commodes-secreétaires, fr. 140.- et fr. 60.- ; canapés velours, fr. 90.- ; lits Louis XV complets, fr. 140.- ; divans, fr. 120.- ; lits de fer, fr. 120.- ; chaises, fr. 9.- ; armoires à glace à 2 portes, fr. 200.- ; chambres à coucher bois dur, 7 pièces, fr. 700.- ; salles à manger, 6 chaises, table rallonges, drossoir, tout bois dur, fr. 500.- et 450.-
Tapis de tables, descentes de lits, glaces, tableaux et une quantité d'autres meubles trop longs à détailler.
Aux Meubles d'occasion
A. DELALOYE-SEMBLANET
Rue de Vevey, 180 - BULLE - Téléphone 156.
Abonnez-vous à „La Gruyère“.

A L'ARMAILLI
Ancien Magasin des Draps de Neirvive
Tissus Nouveautés pour Dames et Messieurs
Grand choix en **Popeline** bois de rose
Gabardine toutes teintes
Nouveautés pour **Manteaux mi-saison**
Velours pour **Robes**
Crêpe de Chine, pongée
Satin toutes couleurs, **ouvrages à broder**
Cotonne Tabliers
Beau et bon Triège pur fil
Les complete-salopettes lyonnais sont arrivés.
A ti hou ke adzitéron on komplet d'armayî, on balyèrè ouma balla kapèta.
Se recommande. **Rosa KOLLY.**

Graines Potagères
fraîches et contrôlées.
Graines et oignons de fleurs, Plantons de choux et autres viennent d'arriver au **magasin d'épicerie-primeurs**
CHARRIÈRE-BUCHS
Grand'rue - BULLE - Grand'rue
Nous recevons ces jours :
Belles pommes de conserve à 60 et 80 et le kg. (rabais par quantité).
Toujours légumes frais
On porte à domicile. Téléphone 220.

On offre A VENDRE
un gros char à billons à un cheval, ainsi qu'un petit char à ressorts et à ridelles, le tout à l'état de neuf.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P. 527 B.



De ton linge
seras fière
Si „Vigor” dans la chaudière.

Le VIGOR, qui fait déjà honneur à son nom lorsqu'on l'emploie pour tremper le linge, est insurpassable, dans la chaudière comme dans la machine à laver. Il laisse les tissus et les coloris parfaitement intacts.

VIGOR

Avez-vous déjà lessivé votre linge avec de l'eau de pluie ?
Un peu de soude à blanchir SODEX — c'est pour rien ! — rend votre lessive douce comme de l'eau de pluie et ménage votre Vigor.
Un seul essai, conviction faite !

GRANDE VENTE DE CONFITURES SAXON

avec
10 % de Rabais en timbres-escompte
du 15 au 31 mars

12 sortes différentes en seaux de 1, 2 1/2, 3, 5, 10 kg.
6 sortes au détail.

— Distribution gratuite d'échantillons. —

Epicerie fine R. GRANDJEAN-KRETZ

BULLE

Faites vous-même votre mélange ;
de cette façon, vous saurez ce que vous buvez. 1/2 de café de malt Kathreiner-Kneipp, 1/2 de café d'importation donnent un café exquis, faible en caféine, café qui convient à tout le monde et qui vous fait faire des économies. Faites-en l'essai.
Faites vous-même votre mélange.

Emile GAUDARD, Bulle
Avocat et Notaire

a transféré ses bureaux, Grand'rue et rue de la Promenade, près du commerce de fer Desbiolles.

Mlle M. PHILIPONA
Modiste

Rue de la Slonge BULLE

VIENT DE RECEVOIR

un magnifique choix de modèles

ainsi que

— CHAPEAUX D'ÉTÉ —

Se recommande.



Poudre MAYOR
puissant anti-épidémique tonique et dépuratif, préventif contre la
FIÈVRE APHTEUSE

Envoi franco : le paquet, 3 fr. ; par 6 paquets, fr. 2.90 ; par 12 paquets, fr. 2.80. A. DELISLE & Cie, LAUSANNE.
En vente dans toutes pharmacies et bonnes drogueries. P10376L

On demande
pour une importante scierie de
PONTARLIER un

SCIEUR

pour chassis-multiple et un CIRCULATEUR qualité. Logements à disposition.

S'adres. à L. F. LAMBELET & Cie, Verrières-Sulzses.

Brave ouvrier

père d'une nombreuse famille, sans travail,

cherche emploi quelconque.

S'adres. à Publicitas, Bulle.

ON DEMANDE

pour la montagne

DOMESTIQUE

de 15 à 20 ans, sachant traire, ainsi qu'un garde-génisses, pour 30 à 35 têtes.

A la même adresse,

on prendrait en estivage

quelques vaches et génisses.

S'adres. à Publicitas, Bulle.

Appareils photographiques

30 appareils de divers formats pour films et plaques sont à céder d'occasion.

Rabais 20 à 40 %

chez **SCHNELL,**

Place St-François 6, Lausanne. P. 10874 L.

A vendre
environ 2.000 pieds de bon
foin et regain

à distraire.
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 503 B. 643

A VENDRE
deux chars à échelles

à l'état de neuf.
S'adresser à **Jacqueroud Alfred, Broc-fabrique.**

On demande un jeune homme de la campagne de 16 à 18 ans, comme

apprenti - boulanger
S'adresser à la **boulangerie de Botterens (Gruyère).**

A LOUER
de suite
chambre meublée.

S'adresser à **Mme Jeanne GLASSON, maison PINATON, BULLE.**

A vendre
faute d'emploi
bureau américain

en bon état.
S'adr. à **Publicitas, Bulle.**

SOUSSION

Le soussigné met en soumission le travail de **réparation du toit du Château-d'enbas** et la **maçonnerie du mur du jardin.**

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire.

Les soumissions sont à adresser par écrit au soussigné jusqu'au **25 mars, à 6 h. du soir.**

Joseph THURLER, Bulle.

A LOUER
en ville
un appartement

de 4 pièces, dont 1 pourrait éventuellement servir comme atelier ou magasin.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 516 B. 666

Jeune fille
cherche place

pour servir le dimanche dans café ou hôtel de Bulle ou environs.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 7170 B.

A LOUER
pour le 1^{er} avril, ou date à convenir,
appartement

de 3 chambres, véranda et accessoires. — S'adresser **Villa Rosa, rue de Gruyères.** 665

Il est offert en vente, par voie de soumission, une jolie

petite villa

bien située à **BROC**, comprenant 4 pièces, cuisine et dépendances, jardin et terre 1^{re} qualité.

S'adresser et remettre les soumissions jusqu'au **25 mars**, à **Publicitas, Bulle,** sous chiffres P. 7169 B. 670

ON DEMANDE
un
cocher-jardinier

marié, pour place de confiance à la campagne.

Pour renseignements, offres et prétentions, s'adres. à **Ferroud Alphonse, forestier-chef, à La Tour-de-Trême.** (Tél. 2.38).

A VENDRE
20 **POUSSINES** en pleine ponte, ainsi que 20 **LAPINS.**

S'adresser à **D. Ulrich, Le Pâquier.**

A vendre
2 chars de bon foin et un char de regain.
D'ici à l'alpage, on prendrait 2 vaches en hivernage chez **Louis Puglin, sur Ville Echarlens.**

ABONNEZ-VOUS
A „LA GRUYÈRE“

Transports funèbres
A. MURITH S. A. FRIBOURG
Magasin de cercueils et couronnes
BULLE P. 20.081 F.
Louis PASQUIER, représentant.
Automobiles funéraires.

L'Elcina

guérit les troubles nerveux.
Boîte: 3.75 ; grande boîte (très avantageuse): 6.25.
— En vente dans les pharmacies. —

Madame Jeanne GLASSON

Toujours au 2^{me} étage de la Maison Pinaton
de retour de Paris

invite sa nombreuse clientèle à venir visiter son

Exposition de Modèles

qu'elle ouvrira le **LUNDI 22 Mars.**

Joli choix
des Dernières Nouveautés.

— PRIX MODÉRÉS —

RÉPARATIONS - TRANSFORMATIONS
Se recommande.

Chaussures - Occasions

200 paires en fins de séries
sont cédées à bas prix.

COOPÉRATIVE „LA PRÉVOYANCE“

Grand'rue — Rue de la Promenade
— BULLE —

POUR LE CARÈME

THON ouvert, qualité supérieure
Stockfisch Harengs
Morue d'Islande Filets de Morue
Sardines, Saumon, Truites saumonées, etc.

Epicerie fine GRANDJEAN-KRETZ
— BULLE —

Teinturerie L. Gingins, Payerne.

Teinture et nettoyage de tous vêtements et tissus.

Noirs pour deuils, rapides et soignés.

Dépôts pour la région:

BULLE: M. & Mme Kolly-Pasquier, Tissus ;
VAULRUZ: M. Joseph Droux, négociant ;
VUADENS: Société Coopérative de Consommation ;
SEMSALES: M. Grandjean, boulanger ;
BROC: Société Coop. de Consommation, ainsi que ses succursales.

VENTE de
domaine, pâturage et forêt.

Par voie de soumission, les frères **GRAND**, fils d'Alphonse, à **Vuisternens-en-Ogoz**, offrent à vendre leur **domaine de KAISAZ**, comprenant maison d'habitation avec grange et écurie, 39 poses dont 7 poses 1/2 en pâturage avec chalet et 10 poses de bois.

Les soumissions sous pli cacheté portant la suscription **Kaisaz-soumission** devront être déposées chez les soussignés jusqu'au **22 mars 1926, à 8 1/2 heures du soir.**

Les conditions de vente et visite du domaine sont à la disposition des intéressés. P. 11012 F.

Les Frères GRAND.

ABON
Suisse
Etranger
paya
Prix de r
On s'a
bure
moyennan

sur l

De la P
Dans l'O
Messmer,
térasant
pole du bl
que le nou
but d'assu
réales du p
faculté au
monopole,
auraient p
ont été ab
n'ait pas
tion la qu
ment pour
monopole
dant de ce
testines, a
qui menac
tout entie
Les mes
la culture
tent soit l
ou l'assur
à celui du
primes à l
l'intérieur
nationales
les panifi
par la cré
de blé étr
l'économi
il est de b
et d'encou
des céréa
Le prin
sionnemen
l'agricultu
tion n'est
que le dé
d'accusor
tre des en
et des pro
Le monop
problème
preuve c'
avait prop
lution. En
a clairem
laisser au
cider s'il
blé était l
visionneuse
de sauveg
ture.
M. Mes
pas certai
en garde
cément d
nopolé es
d'Etat, q
de plus en
berté con
privées in
nopolé de
d'autant p
appliqué
aura sa r
et dans t
côté se dr
tre la ma
réclamen
leur réco
permette
productio
n'est pas
pourrait
aussi effi
demande
ne soit pa
litiques.
lors de la
bres ont
litiques
étrangère
création
point de